|  |
| --- |
| **DOCUMENT DE REPONSE TECHNIQUE – *Solution de base*****Marché n° 2023-A-0015\_DSP****PRESTATIONS APPUIS SPECIFIQUES** **Handicap Auditif (HA) ; Handicap Moteur et Maladies Chroniques Invalidantes (HMo / MCI) ; Handicap visuel (HV) ; Handicap Psychique (HP) ; Troubles du Neuro Développement (TND)** |

**CONSIGNE**

En réponse à la consultation et conformément à l’article 3 « Contenu des plis » du règlement de la consultation, le candidat doit remettre un document de réponse méthodologique.

Le candidat remet un seul document de réponse technique par lot sur lesquels il se positionne.

Il est rappelé que les informations et dispositions renseignées par le candidat engagent contractuellement ce dernier quant au respect des moyens mis en œuvre pour l’exécution des prestations.

Le document de réponse technique présenté doit impérativement répondre aux principes généraux et aux objectifs du cahier des charges.

Le document de réponse technique est de nature à permettre **d’apprécier la valeur technique de l’offre** présentée par le candidat. Le présent cadre a pour objectif de faciliter, d’uniformiser et de structurer les réponses des candidats.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **NOM DU CANDIDAT** |  |   |
|  |  |  |
| **CONTRACTANT,** *le cas échéant***:** |  | Cotraitrants :  |
|  | Sous-traitants :  |
|  |  |  |
| **PROPOSITION RELATIVE AU LOT n°***(Indiquer le numéro et la référence du lot tels qu’ils figurent dans le règlement de consultation).* |  |  |

**INFORMATIONS DESTINEES A L’ANALYSE DES OFFRES :**

**Le candidat doit respecter l’ordre défini ci-dessous lors de l’élaboration de son document de réponse technique**

1. **CRITERE 2 – MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR LA DELIVRANCE DES PRESTATIONS (*Pond : 30% de la note finale*)**
2. **SOUS-CRITERE 1 - MOYENS HUMAINS ET MATERIELS (*Pond : 70%*)**
* **MOYENS HUMAINS :**
* Le candidat identifie et présente **l'interlocuteur unique et référent** pour la Délégation Régionale Agefiph et le FIPHFP. Il précise son rôle et ses missions.
* Pour la réalisation des prestations et conformément à la méthodologie et aux modalités d'intervention proposées, le candidat présente **l’équipe mobilisée** (en cas de candidature en groupement et/ou avec sous-traitance, il précise les structures juridiques de rattachement des intervenants) : dimensionnement en ETP, noms, qualifications et expériences professionnelles. Les CV sont fournis.

Il justifie de l’adéquation des profils proposés et de leur disponibilité pour le début d’exécution du marché.

Il décrit le rôle et les missions de chaque professionnel mobilisé. Le cas échéant, il précise la répartition des rôles entre co-traitant et/ou sous-traitant.

* Pour l’organisation du marché, sa coordination et sa gestion et conformément aux modalités d'organisation et de travail proposées, le candidat présente **l’équipe mobilisée** (en cas de candidature en groupement et/ou avec sous-traitance, il précise les structures juridiques de rattachement des intervenants) : dimensionnement en ETP, noms, qualifications et expériences professionnelles. Les CV sont fournis.

Il justifie de l’adéquation des profils proposés et de leur disponibilité pour le début d’exécution du marché.

Il décrit le rôle et les missions de chaque professionnel mobilisé. Le cas échéant, il précise la répartition des rôles entre co-traitant et/ou sous-traitant.

Il précise le nombre de jours par mois alloué pour chaque professionnel mobilisé à la réalisation de ces activités.

*Il prend soin de reporter le nombre d'ETP en charge des activités et le nombre de jours dédiés par mois aux activités, dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF).*

* Pour l’animation du marché et conformément aux modalités d'organisation et de travail proposées, le candidat présente **l’équipe mobilisée** (en cas de candidature en groupement et/ou avec sous-traitance, il précise les structures juridiques de rattachement des intervenants) : dimensionnement en ETP, noms, qualifications et expériences professionnelles. Les CV sont fournis.

Il justifie de l’adéquation des profils proposés et de leur disponibilité pour le début d’exécution du marché.

Il décrit le rôle et les missions de chaque professionnel mobilisé ainsi que l'organisation mise en place pour répondre aux exigences du cahier des charges. Le cas échéant, il précise la répartition des rôles entre co-traitant et/ou sous-traitant.

Il précise le nombre de jours par mois alloué pour chaque professionnel mobilisé à la réalisation de ces activités.

*Il prend soin de reporter le nombre d'ETP en charge des activités et le nombre de jours dédiés par mois aux activités, dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF).*

* Pour la gestion administrative du marché et conformément aux modalités d'organisation et de travail proposées, le candidat présente **l’équipe mobilisée** (en cas de candidature en groupement et/ou avec sous-traitance, il précise les structures juridiques de rattachement des intervenants) : dimensionnement en ETP, noms, qualifications et expériences professionnelles. Les CV sont fournis.

Il justifie de l’adéquation des profils proposés et de leur disponibilité pour le début d’exécution du marché.

Il décrit le rôle et les missions de chaque professionnel mobilisé. Le cas échéant, il précise la répartition des rôles entre co-traitant et/ou sous-traitant.

Il précise le nombre de jours par mois alloué pour chaque professionnel mobilisé à la réalisation de ces activités.

*Il prend soin de reporter le nombre d'ETP en charge des activités et le nombre de jours dédiés par mois aux activités, dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF).*

* + Le candidat présente les **modalités d’animation et de management** des équipes.
	+ Le candidat présente les **moyens mis en œuvre pour la régulation de l’activité**.
* **MOYENS MATERIELS :**
* Le candidat présente les locaux mis à disposition (nombre, localisation, accès, matériels…cf. Article 9.2 du cahier des charges) ainsi que les caractéristiques nécessaires à la réalisation des prestations dans un objectif de gestion efficiente de l’activité.
1. **SOUS-CRITERE 2 – MODALITES D’ORGANISATION ET DE TRAVAIL (*Pond : 30%*)**
	* Le candidat présente les **acteurs, partenaires et les collaborations** pouvant être mis en œuvre pour la réalisation des prestations. Il en précise la plus-value.
	* Le candidat démontre **sa capacité à travailler avec d’autres acteurs** pour développer des expertises complémentaires.